

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEPARTEMENT
DE L'AIN

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet
Le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération s'est
réuni en session ordinaire, Salle du conseil - La Grange à 19 heures
00 sous la présidence de M. Patrice DUNAND, président.

*Affichage de la convocation
01 juillet 2021*

Nombre de délégués présents : 39

Nombre de pouvoir(s) : 8

Présents : Mme Muriel BENIER, M. Hubert BERTRAND, M. Michel BRULHART, Mme Aurélie CHARILLON, M. Jacques DUBOUT, M. Patrice DUNAND, M. Jack-Frédéric LAVOUE, M. Denis LINGLIN, M. Jean-François OBEZ, Mme Isabelle PASSUELLO, M. Pierre-Marie PHILIPPS, M. Daniel RAPHOZ, M. Bernard VUAILLAT, M. Vincent SCATTOLIN, Mme Khadija UNAL, Mme Patricia REVELLAT, M. Claude CHAPPUIS, M. Lionel PERREAL, Mme Martine JOUANNET, Mme Véronique BAUDE, M. Ivan RACLE, Mme Monique GRAZIOTTI, Mme Dominique COURT, M. Georges DESAY, Mme Véronique GILLET, M. Loïc VAN VAEREMBERG, Mme Virginie ZELLER-PLANTÉ, Mme Christine DUPENLOUP, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, Mme Anne FOURNIER, M. Chun Jy LY, Mme Marie-Christine BARTHALAY, M. Gaëtan COME, Mme Céline FOURNIER, Mme Sharon JONES, Mme Annie MARCELOT, Mme Catherine MITIS, M. David MUNIER, M. Bernard MUGNIER .

Pouvoir : M. Jean-Claude CHARLIER donne pouvoir à Mme Aurélie CHARILLON, M. Jean-Pierre FOUILLOUX donne pouvoir à M. Jean-François OBEZ, Mme Isabelle HENNIQUAU donne pouvoir à M. Jacques DUBOUT, Mme Pascale ROCHARD donne pouvoir à Mme Véronique BAUDE, M. Guy JUILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Christine BARTHALAY, Mme Christine BLANC donne pouvoir à Mme Annie MARCELOT, Mme Agathe BOUSSER donne pouvoir à M. Jean-François OBEZ, M. GILLES CATHERIN donne pouvoir à M. Hubert BERTRAND

Absents excusés : M. Christophe BOUVIER, M. Kévin RAUFASTE, Mme Denise COMOY, Mme Séverine RALL, Mme Eva GALABRU, M. Roger GROSSIORD.

Secrétaire de séance : Mme Muriel BENIER

N°2021.00166

Objet : Périmètres délimités des abords - communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moens

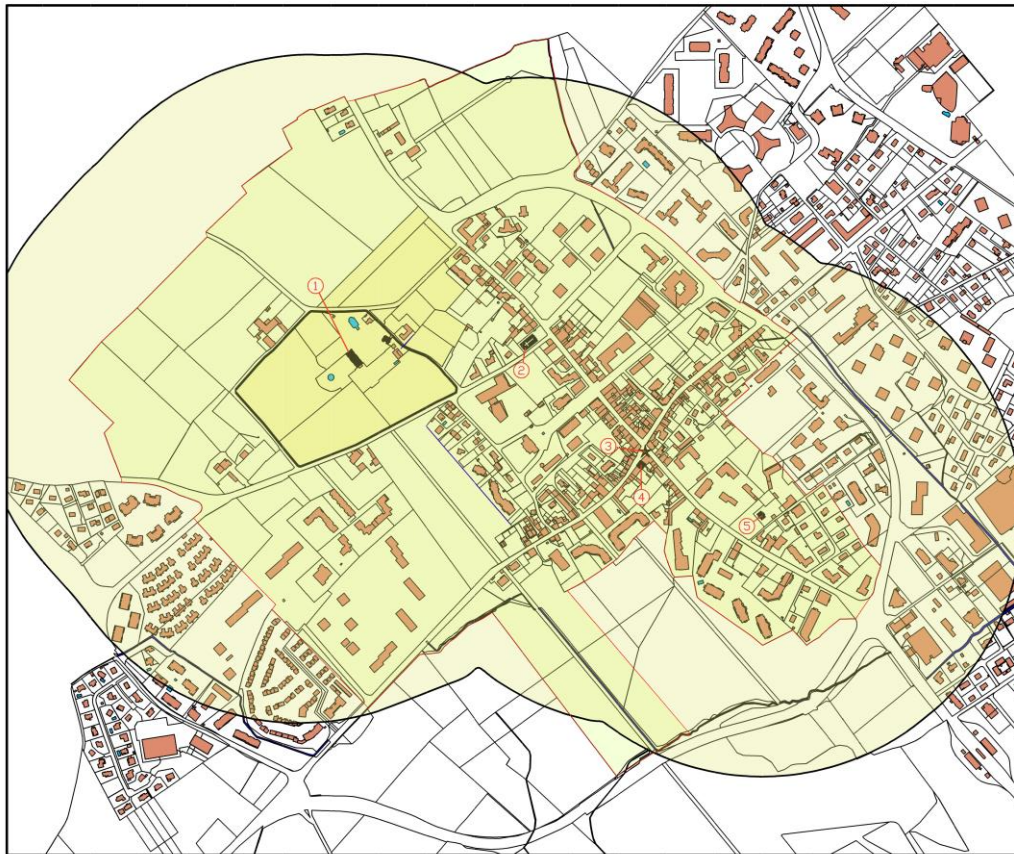
Conformément à la loi LCAP (loi relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine) du 7 juillet 2016, l'Architecte des Bâtiments de France a proposé aux communes de Gex, Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moens et Vesancy d'ajuster les périmètres délimités des abords autour des monuments historiques et de les substituer aux périmètres actuellement en vigueur.

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex, compétente en matière de procédure d'urbanisme est sollicitée par l'Architecte des Bâtiments de France pour délibérer sur les projets de périmètres délimités des abords autour des monuments historiques.

La présente délibération a pour objet de valider les périmètres délimités des abords proposés sur les communes suivantes : Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moens afin qu'ils puissent être mis en enquête publique.

Ces communes ont validés les périmètres proposés par délibérations :

- Délibération n°50/2021 du conseil municipal de Ferney-Voltaire qui s'est tenu le 11 mai 2021



NORD

Echelle : 1/6000

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE
FERNEY-VOLTAIRE

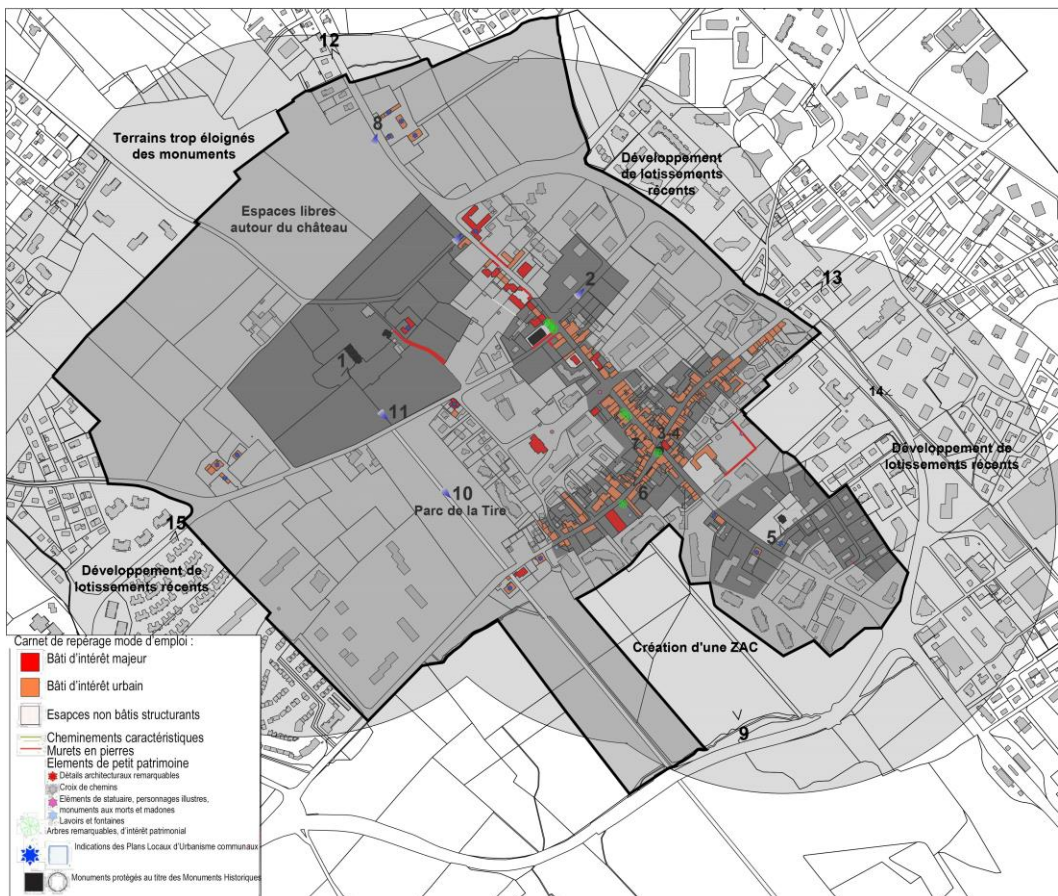
**EDIFICES PROTEGES
AU TITRE DES
MONUMENTS HISTORIQUES**

- 1 Château de Voltaire, Maison du maître, chapelle isolée, allée d'accès plantée d'arbres, parc tel qu'il est délimité par les anciens murs, classés le 13 décembre 1958
- 2 Eglise Notre-Dame de l'Assomption, classée en totalité le 26 avril 1988
- 3 Deux vasques de la fontaine située rue de Meyrin à Ferney, inscrites le 19 avril 1988
- 4 Maison de Loes, 7 rue de Meyrin, façade sur rue et toiture, inscrites le 7 juin 1988
- 5 Maison Meylan, 33 rue de Genève, inscrite le 17 décembre 1985

**SUPERPOSITION
PÉRIMÈTRE INITIAL ET
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ**
Aire initiale = 212,01 Ha
Aire PDA = 102,58 Ha

**UNITÉ DÉPARTEMENTALE
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
DE L'AIN**

Date d'édition du document
Août 2018



NORD

Echelle : 1/6000

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE
FERNEY-VOLTAIRE

**EDIFICES PROTEGES
AU TITRE DES
MONUMENTS HISTORIQUES**

Château de Voltaire, classé le 13 décembre 1958
Eglise Notre-Dame de l'Assomption, classée en totalité le 26 avril 1988
Deux vasques de la fontaine inscrites le 19 avril 1988
Maison, 7 rue de Meyrin, inscrites le 7 juin 1988
Maison Meylan, 33 rue de Genève, inscrite le 17 décembre 1985

**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ
DES ABORDS**
Aire : 102,58 ha

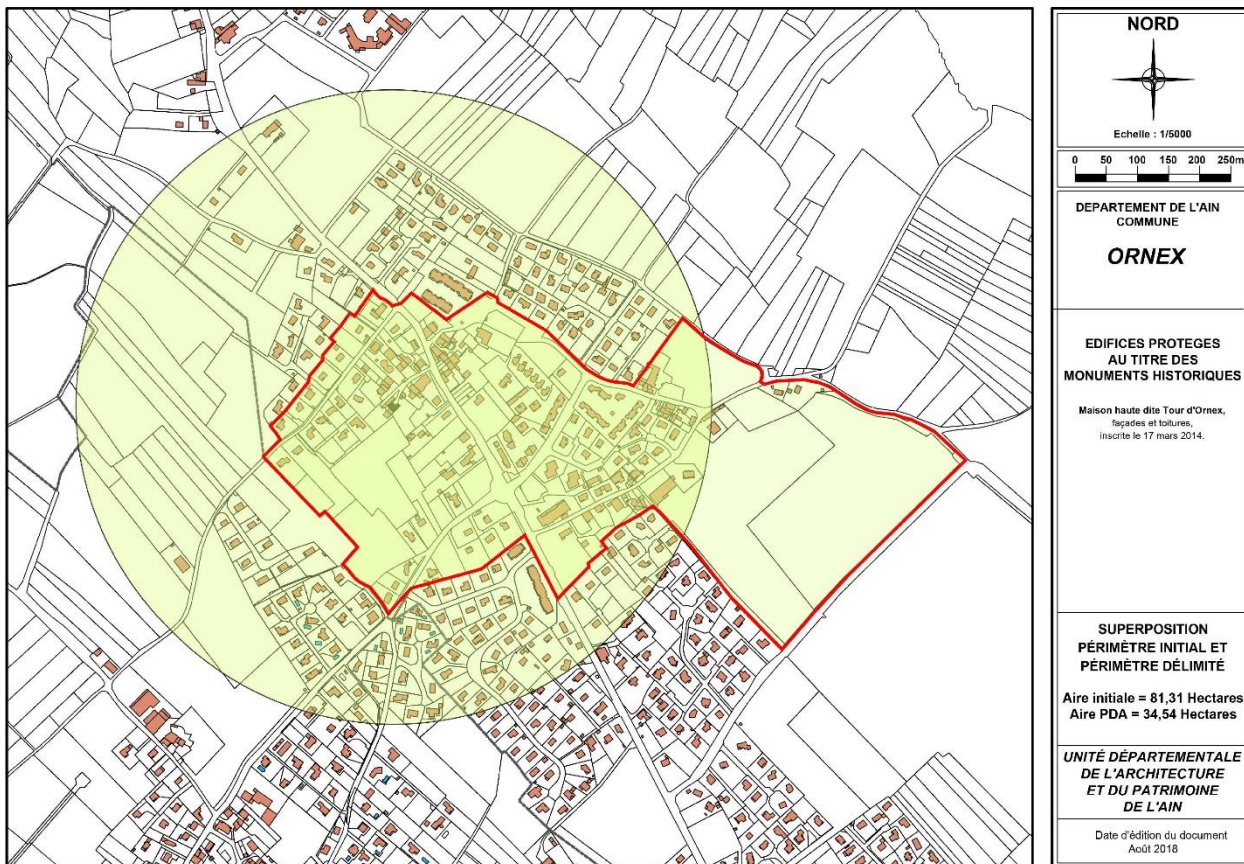
CARTE DES ENJEUX

- Zone d'intérêt patrimonial : abords immédiats, écom du monument
- Zone d'intérêt patrimonial : bâtiments et terrains d'accompagnement
- Zone dénuées d'intérêt patrimonial : terrains éloignés, lotissements récents
- Vues, perspectives remarquables
- 1 < Repérage des photographies
- Périmètre Délimité des Abords

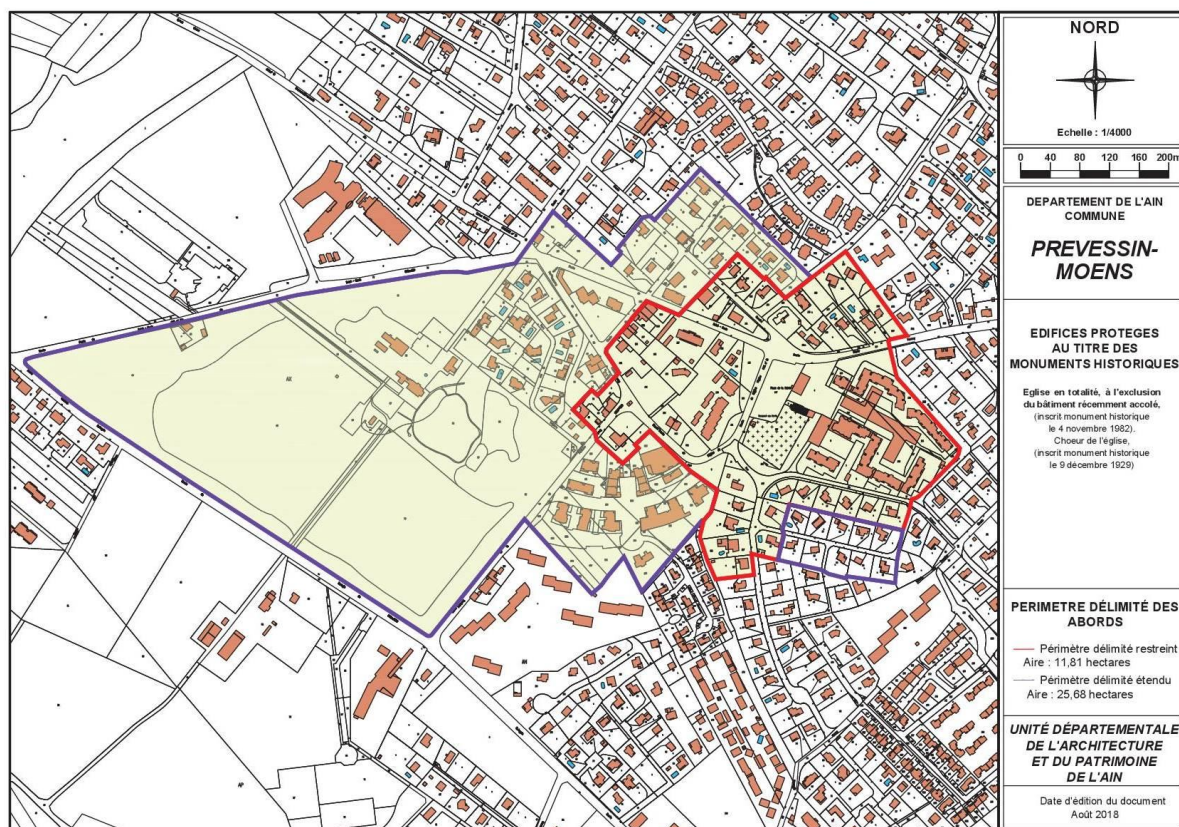
**UNITÉ DÉPARTEMENTALE
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
DE L'AIN**

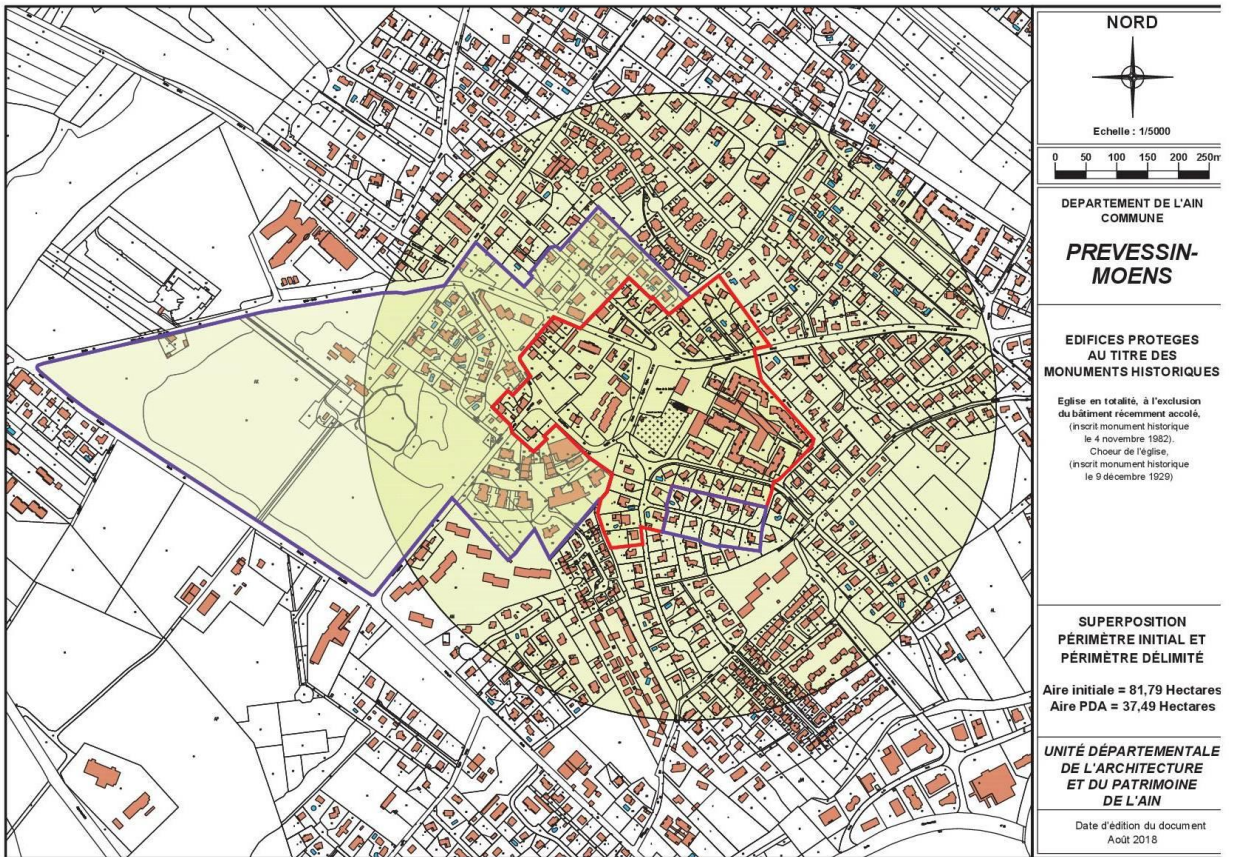
Date d'édition du document
Août 2018

- Délibération n°20212604055 du 30 avril 2021 du conseil municipal d'Ornex qui s'est tenu le 26 avril 2021



- Délibérations n°12-03/2021, n°13-03/2021 et n°14-03/2021 du 10 mars 2021 du conseil municipal de Prévessin-Moens qui s'est tenu le 2 mars 2021





Les délibérations et documents associés transmis par l'Architecte des Bâtiments de France sont annexés à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DONNE un avis favorable** aux projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques des communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moens en vue de la mise en enquête publique,
- **AUTORISE** Monsieur le président de la communauté d'agglomération du Pays de Gex à signer tout document se référant à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié conforme
Gex, le 08 juillet 2021

Le président
P.DUNAND



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de GEX

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-07-09(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Cc du pays de gex

N° de SIREN: 240100750

Numéro Acte de la collectivité locale: C2021_00166

Objet acte: perimetres delimites des abords communes de ferney voltaire ornex et prevessin moens

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 2.2-Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Identifiant Acte: 001-240100750-20210708-C2021_00166-DE
